

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 79 (1952)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Inauguration de la "plaque commémorative" à la mémoire de feu Marc à Louis  
**Autor:** Molles, R. / Marc / Cordey, Jules  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-228210>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Inauguration de la "plaque commémorative" à la mémoire de feu Marc à Louis*

*Quelques amis du Nouveau Conteur vaudois et romand ayant suggéré, au cours d'un « Coterd », de faire apposer une « Plaque commémorative » pour « dire » à nos descendants le beau souvenir que nous gardons de feu*

Jules CORDEY, inspecteur scolaire  
Marc à Louis du Conteur Vaudois  
Ecrivain patoisan

*l'imposante assemblée des patoisans, tenue le 10 juin 1951 à Savigny, en prit connaissance par l'entremise de son président-fondateur, M. Henri Kissling, et s'y rallia par acclamation.*

*Sur l'initiative de M. J. Bron, le Nouveau Conteur décida alors d'ouvrir une modeste souscription dans ses colonnes. Une commission de trois membres fut constituée qui s'occupa de la réalisation de ce projet.*

• • •

*Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que l'inauguration de cette « Plaque » est fixée et que le*

**Dimanche 25 mai, dès 15 heures**

*une cérémonie officielle se déroulera devant la Maison d'école de Savigny.*

*En voici le programme :*

- 1. Exécution d'une marche par la fanfare de Savigny-Forel.*
- 2. Chœur des écoles de Savigny.*
- 3. Remise de la « Plaque » par MM. J. Bron, au nom du Nouveau Conteur vaudois, et Henri Kissling, d'Oron, au nom des Patoisans.*
- 4. Réponse de M. le syndic de la localité, M. André Muller.*
- 5. Marche de la fanfare.*
- 6. Allocution de M. A. Martin, au nom du Département de l'instruction publique et des cultes et comme ami personnel de Marc à Louis.*
- 7. Chœur des Vaudoises de Lausanne.*
- 8. Allocution de M. Georges Jaccottet, directeur des Ecoles.*
- 9. Chœur des écoles de Savigny.*
- 10. Chant en patois de Mlle Edna Chevalley.*
- 11. Allocution de M. P.-L. Mercanton, au nom du Félibrige.*

12. Chant en provençal par le Chœur des Vaudoises.

13. Marche de clôture par la fanfare.

\* \* \*

*Bienvenue est souhaitée à tous.*

\* \* \*

*Nous avons reçu encore trois dons : des Câbleries et Tréfileries de Cossonay S.A., de M. Auguste Janin à Montherond sur Lausanne, et de M. Decollogny, Union Vaudoise du Crédit à Lausanne, ce qui porte la somme totale à Fr. 565.—*

R. Molles.

### Humour vaudois

*A propos de ce terme de « route » qui doit se traduire en français par « crouïe » ou, si l'on y tient absolument, par « méchant », le petit air printanier qui règne dans la pièce me pousse à rappeler une prise de bec célèbre dans l'histoire, la toute petite histoire lausannoise.*

*C'était à l'inauguration de l'avenue d'Echallens. Les travaux, dirigés par un certain M. Maget, avaient un peu duré, ce qui prouve que rien n'a changé. Je ne sais pas si, à l'époque déjà, on pouvait justifier les dépassements budgétaires par la hausse des prix, mais il devait bien y avoir quelque chose d'approchant.*

*Bref, on se discourait contre et parmi, et les félicitations pleuraient.*

*Or il y avait, à une des tables du banquet (car il y avait banquet, vous pensez bien !) un fameux professeur, nommé Bezençon, qui avait fine lame. C'était le latiniste atrabilaire, comme il en existe quelques-uns, qui sont toujours prêts à se fâcher pour vous prouver que les Romains, eux, savaient ce qu'est la bonne humeur.*

*Le voilà qui demande la parole. On la lui donne, et il propose de songer au baptême de l'avenue toute neuve. Puis, payant d'exemple, il suggère un nom tout trouvé : le détroit de Maget Lent.*

*Seulement, M. Maget avait, lui aussi, de la pince. Et, du tac au tac, il se lève et jette :*

*— Pourquoi pas la route de Besançon ?...*

*Ce dernier nom a failli être adopté, car c'est bel et bien la route qu'aujourd'hui encore prennent les cars jaunes qui relient Lausanne à Besançon !*

(Samuel Chevallier, dans *La Suisse*.)

## “ NOÛTRON COTERD ” deux fois par mois... —

**En mai :** Le lundi 26, de 17 à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, II<sup>e</sup> classe.

**En juin :** Les lundis 9 et 23. — Il n'y aura pas de « Coterd » en juillet.

Bienvenue à tous les amis du « Nouveau Conteur ».

La Rédaction.